

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 2 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	11	11

Date de convocation 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, Maire.

Présents : **HENRI Pascal, COLLOT Françoise, LOYER Gilles, CARBONE Catherine, DESTOMBES Guillaume, BERTOUT Emilie, GRAF Pierre-Mickaël, CHAPUT Marie-Claude, PRIEUR Brice, LOUVEL Anne-Sophie, FREMON Jean-Luc.**

Absents : .

Représentés : .

Monsieur GRAF Pierre-Mickaël a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués du SDEA
N° de délibération : 14_2026

Désignation des délégués au SDEA

Monsieur le Maire expose :

La commune est membre du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA).

Conformément aux statuts du syndicat, il convient de désigner les représentants de la commune appelés à siéger au sein de cette instance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE :

De désigner les représentants suivants au sein du SDEA :

- **Délégué titulaire** : Catherine CARBONE
- **Délégué suppléant** : Gilles LOYER

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision au Président du SDEA.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 10 avril 2026
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2026.04.03 09:04:07 +0200
Ref:10762477-16228056-1-D
Signature numérique
le Maire